

APPEL D'OFFRES

Nom du Projet : **DEBROUSSAILLAGE ET AMENAGEMENT DES VOIES POUR
LIGNES ELECTRIQUES (KYAVIE _ MUMI & KANSUKI CAMP _ MUMI)**

Numéro de l'appel d'offre : **MUMI/ENG/002/07/2026**

Validité de l'appel d'offre : Du 13/07/2026 au 28/07/2026

Durée du Contract :

1. Présentation de l'entreprise MUMI S.A.R.L

Mutanda Mining "MUMI S.A.R.L" est une entreprise minière dont le siège social est situé au numéro 4746 de l'avenue Laurent Desire Kabila, au Quartier Mutoshi, Commune de Manika, Ville de Kolwezi. Son Siege d'exploitation, centre de ses principales activités, se trouve à plus ou moins 42 KM de la ville de Kolwezi dans la province du Lualaba en République Démocratique du Congo.

Le **site d'exploitation**, centre névralgique des activités minières de MUMI, se situe à environ 42 km de Kolwezi. L'entreprise exploite une mine à ciel ouvert, une usine hydro-métallurgique ainsi qu'une usine de production d'acide sulfurique. Fidèle à ses engagements en matière de performance opérationnelle et de responsabilité sociétale, MUMI place la santé, la sécurité et le développement de ses collaborateurs au cœur de sa stratégie. L'entreprise investit régulièrement dans la formation continue de son personnel, localement et à l'international, avec l'objectif de garantir un haut niveau de compétence dans l'ensemble de ses domaines d'activité.

2. Contexte et justification

I. DESCRIPTION DU PROJET

Description du Projet

L'objectif est de s'assurer que le prestataire de services reçoit et comprend les instructions nécessaires pour exécuter les travaux requis, en toute sécurité et de manière satisfaisante.

1. Débroussailler et éliminer la végétation sous la ligne à haute tension, dans les limites de la zone de servitude établie, afin de garantir la conformité aux normes de sécurité électrique et de réduire les risques d'incidents.
2. Aménager et gérer la voie d'accès (temporaire ou permanente), y compris les travaux de remise en état et les mesures de régulation du trafic nécessaires.

II. CONDITIONS DE SOUMISSION

- Produire son certificat de l'ARSP en cours de validité. (Critère obligatoire)
 - Être une société de droit congolais et détenir l'ensemble des documents légaux et fiscaux requis (RCCM, IDNAT, NIF...).
 - Montrer une expérience avérée dans le domaine
 - Le prestataire devra disposer des engins de terrassement requis (bouteur/Dozer, Pelle Hydraulique, etc.).
-

Seules les entreprises qui répondent aux exigences ci-haut reprises, sont autorisées à manifester leur intérêt.

III. CONFORMITE

- Nous ne demandons à aucun moment de paiement, frais ou avantage, à quelque étape que ce soit du processus d'appel d'offres.
- Toute demande de paiement, commission ou rétrocommission, formulée directement ou indirectement au nom de notre société, doit être considérée comme frauduleuse et signalée immédiatement.
- Nous appliquons une politique de tolérance zéro envers toute forme de fraude ou de corruption, qu'elle soit publique ou privée.
- Tout acte ou toute tentative de corruption doit impérativement être déclaré via notre plateforme sécurisée : <https://glencore.raisingconcerns.org/>
- Toute violation avérée entraînera des sanctions strictes, conformément aux lois en vigueur et à notre Code de conduite.

IV. MANIFESTATION D'INTERET

- Si vous êtes intéressés à soumissionner pour ce projet, et que vous remplissez les conditions reprises dans la section précédente, il vous est prié de pourvoir aux informations requises sur le lien suivant :
-

[DEBROUSSAILLAGE ET AMENAGEMENT DES VOIES POUR LIGNES ELECTRIQUES – Fill out form](#)

-
- - Un courriel de requête de votre documentation vous sera envoyé à la clôture de cette publication avec une échéance de 24 heures.

V. ACCES AU PORTAIL

Les entreprises dont le profil est en adéquation avec la description du projet Mutanda Mining, pourront recevoir par courriel les identifiants requis pour accéder au portail en vue de participer à l'appel d'offre proprement dit.
